

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE SUR LA ZONE 30 DE VENOIX

Réunion du 19 mars 2024

Début de réunion 18h – fin de réunion 21h

Objectif : Réunion de présentation du diagnostic sur le quartier Venoux avec présentation de quelques exemples d'aménagements

Introduction par les élus M. WILLAUME, M. ESCACH et Mme CALBERG-ELLEN :

Présentation du contour de la réunion : exposé du diagnostic qui s'est fait en plusieurs étapes :

- Collecte des réclamations et des signalements
- Comptages des véhicules dans plusieurs rues
- Inspection des chaussées
- Diagnostic « en marchant » avec les conseillers de quartier

Présentation d'un planning général :

- Réunion publique de présentation du diagnostic le 19 mars 2024
- Mise à disposition des plans suite à la réunion publique et d'un cahier de doléance en Maison de quartier courant aout-septembre
- Nouvelle Réunion Publique pour exposer les aménagements définitifs en octobre- Novembre 2024
- Travaux pour 1^{er} semestre 2025

Présentation du Powerpoint par les services techniques Y. DANIEL et T. GASNIER :

1) Présentation de la hiérarchisation des réseaux sur la zone :

Définition et objectifs de la zone 30

Présentation des études de comptage :

- Av Charlemagne : V85<49,7 km/h avec un trafic de 6165 Véh/jour
- Rue Maréchal Gallieni : V85<46,8 km/h avec un trafic de 2082 Véh/jour
- Rue de Brocéliande : V85<46,8 km/h avec un trafic de 1300 Véh/jour

Conclusion : les vitesses sont plutôt respectées (limitation actuelle = 50km/h) et le trafic est important sur Charlemagne et Gallieni mais reste modeste sur Brocéliande.

Présentation des différents aménagements de sécurité sur une zone 30 avec des exemples envisagés sur la zone Venoux :

- Traitement d'une entrée de quartier zone 30 (pépite, marquage, signalisation verticale...)
- Réalisation de trottoirs traversants
- Passage des traversées en PMR
- Création de stationnement en chicane sur chaussée pour lutter contre le stationnement sur trottoir (ex rue Durandal)
- Orthogonalisation des carrefours (ex : Henry Chéron/ Charlemagne ou Henry Chéron/ Gallieni...)
- Sécurisation du carrefour Charlemagne/ Gallieni par la suppression du tourne à gauche et la création d'îlots.

Ceci va permettre également de sécuriser la traversée des cyclistes venant de la voie verte.

- Giratoire sur carrefour Gallieni/Chevaliers remplacé par des Stops.
- D'autres aménagements sur Powerpoint de présentation.

2) Présentation des différents aménagements cyclables :

- Cyclable existant sur :

- o Lucien Nelle (bande dans un seul sens)
- o Sur le bas de l'av Charlemagne (bande dans un seul sens)
- o Rue de Cornouailles
- o Rue Wace

- Cyclable à renforcer :
 - o Lucien Nelle (pouvoir circuler dans les 2 sens)
 - o Voie verte (signalisation à renforcer et sécurisation à certains endroits)
- Cyclable à créer :
 - o Brocéliande : mise à sens unique et création de 2 bandes cyclables de part et d'autre de la voie
 - o Charlemagne (partie Nord) : liaison entre la voie verte et Brocéliande

Le cyclable sur l'ensemble de l'av Charlemagne n'a pour le moment pas été retenu au vu de l'importance et du montant des travaux. M. ESCACH a précisé que cet aménagement pourrait être revu sur le prochain mandat.

- Rue de Brocéliande : le projet de mise à sens unique avec les 2 bandes cyclables et la déminéralisation des pieds d'arbres a été présenté et plutôt bien accueilli par les riverains. Des travaux d'aménagement du collège sont programmés par le Département. Une coordination devra être mise en place notamment pour la desserte des bus.

- Rue Lucien Nelle : le projet de vélo rue n'a pas convaincu les parents d'élèves présents. Ils demandent le report de l'entrée de l'école côté allée de Livermead. Ils demandent dans ce cadre la réouverture de l'allée de Livermead côté rue Wace. M. WILLAUME a précisé que ce sujet était clos, que l'entrée de l'établissement ne serait pas déplacée et que l'allée de Livermead ne serait pas réouverte. Les services techniques vont étudier plus précisément les possibilités de sécuriser la rue Lucien Nelle : trop de stationnement à cheval sur le trottoir et la bande cyclable.

- Rue de Cheux : mise à sens unique de la rue dans le sens Charlemagne vers Madame de Ségur.

3) Retours riverains suite à la réunion :

- Maréchal Gallieni : demande de stationnement sur chaussée pour créer des chicanes en ajoutant en tête des stationnements des petits îlots en dur pour que cela fonctionne même quand il n'y a pas de voitures garées.

- Des rappels de zone 30 devront être régulièrement positionnés sur le secteur.

- Rue de Cornouailles : problème de vitesse et de sécurité près du parc

- De l'autre côté d'Henry Chéron (Constant Forget, Bellevue, Saint Gerbold...) : demande de passer en zone 30 également.

- Demande de réfection de certaines chaussées : portions de Charlemagne, Wace, Henry Chéron...

- Chemin des Brebeufs (entre la rue du Clos des Oiseaux et la rue Hélène Boucher) : sécuriser les cyclistes en séparant la circulation véhicule de la circulation cycliste.